

Concours : CAPES interne et CAER-CAPES

Section : Langues-vivantes

Option : Anglais

Session 2017

Rapport de jury présenté par :
Valérie LACOR
Présidente du jury

Table des matières

Introduction.....	3
1. Admissibilité : Evaluation des dossiers de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle	4
2. Admission : Exploitation pédagogique de documents en langue étrangère	8
3. Admission : Epreuve de compréhension et expression en langue étrangère.....	14

Introduction

Le jury a procédé à la double correction de 924 dossiers et déclaré 587 candidats admissibles. Le jury a interrogé 527 candidats, présents aux épreuves orales d'admission.

A l'issue des épreuves, les 289 postes offerts ont été pourvus : 140 pour l'enseignement privé, 149 pour l'enseignement public.

Au nom du jury et en tant que Présidente, j'adresse aux lauréats toutes mes félicitations et leur souhaite de poursuivre leur engagement dans le métier d'enseignant avec l'enthousiasme et la conviction dont ils ont su faire preuve devant le jury.

Le jury tient à souligner l'excellence des candidats les plus méritants ainsi que les progrès observés chez des candidats admissibles de la session précédente qui ont su améliorer, de façon significative, leur niveau de compétence, notamment en langue anglaise, et qui comptent parmi les heureux lauréats de la session 2017.

Les candidats admissibles, non admis cette année, peuvent y voir un signe d'encouragement et d'incitation à la persévérance. Le jury les invite à ne pas se décourager et à continuer leur préparation pour la prochaine session.

Nous conseillons aux candidats à venir de ne pas négliger la préparation et le travail qu'elle suppose. Les candidats doivent s'employer à faire preuve d'une réflexion pédagogique et didactique pertinente ainsi que d'une bonne maîtrise de la langue, anglaise comme française.

De nombreux candidats ont su proposer un dossier personnel, reflétant à la fois leur parcours et leur réflexion didactique au travers d'un exemple de séquence pédagogique, forcément perfectible mais analysé avec recul et humilité et prenant en compte les élèves dans leur réalité. De nombreux candidats se sont efforcés d'intégrer leurs travaux dans le cadre de la réforme de la scolarité obligatoire et d'inscrire leur démarche dans la logique du socle commun.

Le jury tient à rappeler que la préparation aux épreuves orales implique une actualisation des compétences disciplinaires (langue et culture). Un entraînement régulier est indispensable, tout particulièrement pour l'exercice de compréhension – expression en langue anglaise.

Les candidats à venir pourront intégrer, dans leur préparation, des lectures, des observations de classe. Ils chercheront à analyser leur propre pratique en observant les élèves dont ils ont la responsabilité (leurs besoins, leurs mécanismes d'apprentissage) et en partageant le fruit de leur réflexion avec des enseignants plus expérimentés. Le présent rapport est destiné à fournir aux candidats des conseils utiles pour leur préparation. Nous espérons que cette préparation sera couronnée de succès lors de la prochaine session. C'est ce que le jury souhaite aux candidats les plus motivés.

La Présidente du jury.

1. Admissibilité : Evaluation des dossiers de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle

Le présent rapport évoque de nombreux points déjà mentionnés dans les rapports des sessions précédentes. Il est donc vivement conseillé aux candidats de s'y référer par une lecture des plus attentives.

L'amélioration substantielle de la qualité des dossiers constatée lors de la session 2016 s'est confirmée cette année, ce qui semble indiquer que les préconisations émises dans les précédents rapports ont été prises en compte par de nombreux candidats. Le jury a évalué des dossiers qui témoignaient d'une réelle réflexion didactique.

Il demeure cependant nécessaire de rappeler brièvement les éléments essentiels à la constitution du dossier RAEP, dont le descriptif est accessible sur le site du Ministère (épreuves du CAPES interne et du CAER-CAPES, section langues étrangères) et sur le site www.devenirenseignant.gouv.fr.

1.1. Rappel des modalités de l'épreuve

Dans la première partie du dossier (deux pages maximum), le ou la candidat(e) est invité(e) à « [décrire] les responsabilités qui lui ont été confiées au cours de son parcours professionnel ». La seconde partie (six pages maximum) présente une situation d'apprentissage (niveau secondaire, collège ou lycée) dans le cadre de la classe « à partir d'une analyse précise et parmi [ses] réalisations pédagogiques dans la discipline concernée par le concours ». Les enseignants exerçant dans le premier degré ou l'enseignement supérieur devront être en mesure de transférer leurs démarches à un niveau d'enseignement du second degré. Par exemple, dans le cas d'une séquence présentée en CM2, il convient de proposer une adaptation au niveau 6^{ème}. Si le choix de la séquence présentée est laissé à la libre appréciation des candidats, car il s'agit bien de présenter une séquence dans sa globalité, elle devra avoir été mise effectivement en œuvre avec une classe ou un groupe.

Par ailleurs, un descriptif de séquence doit être accompagné d'une analyse didactique et pédagogique, ainsi que d'un bilan réflexif afin de permettre au jury d'apprécier la cohérence du projet. Les sources des divers ouvrages cités, ainsi que les références des ressources pédagogiques authentiques, doivent impérativement être citées.

Le jury rappelle que le dossier fait l'objet d'un entretien lors des épreuves d'admission. En cas de présentation récurrente d'un même dossier, une réactualisation s'impose, notamment à la lumière des nouveaux textes institutionnels.

1.2. Présentation du dossier

Imprimé et agrafé, le dossier ne doit pas excéder 8 pages (2 pour la première partie et 6 pour la deuxième). Il doit impérativement respecter les normes typographiques indiquées dans le descriptif de l'épreuve (Arial 11, interligne simple, format A4). Si le soulignage ou les caractères gras dans les titres se justifient, il est déconseillé d'y avoir recours de façon répétitive dans le corps du texte.

Le jury a été trop souvent amené à évaluer des dossiers dont la mise en forme ne permettait pas une lecture claire et aisée. De longs paragraphes, très denses, ainsi qu'une absence d'interlignes et de pagination contribuent à obscurcir la démonstration du candidat et compliquent l'évaluation du contenu. Inversement, les présentations nettes, aérées, structurées et mettant en relief les parties et sous-parties ont été valorisées.

1.3. Qualité de l'expression

Cette année encore, le jury a noté des erreurs de forme qui n'ont pas leur place dans un dossier émanant de candidats qui se destinent à une carrière d'enseignant : une bonne maîtrise de la langue, anglaise et française, est un prérequis indispensable. Des erreurs de syntaxe, un registre très familier (« j'en remets une couche »), des absences d'accords ou des erreurs choquantes de conjugaison (*« il mais arrivé », * « J'ai réfléchi ») ou d'orthographe : (« les meilleurs hospices », « un poing d'honneur ») ne sauraient être tolérés. Cette année, le jury déplore le nombre croissant de dossiers rédigés dans une langue incorrecte. Une relecture rigoureuse devrait permettre d'éviter ces insuffisances. Il est également déconseillé d'adopter un style lyrique, voire hyperbolique, par exemple dans la première partie du dossier dédiée au parcours personnel du candidat. L'emploi excessif d'un jargon didactique et pédagogique, le recours au panachage des langues (« je commence par un 'warm up' ») ainsi que de longs passages théoriques et des références systématiques aux neurosciences ou autres, ne sont pas recommandés.

Il convient donc de privilégier la simplicité et la précision : un registre de langue clair, de bonne tenue, et une syntaxe fluide sont des atouts indéniables pour une bonne lecture et appréhension du dossier.

1.4. Première partie du dossier

Il s'agit, dans cette première partie, de dégager les compétences que le candidat a su développer au cours de son expérience de l'enseignement et non de livrer un *curriculum vitae* détaillé ou une autobiographie. Les détails superflus, les généralités, ainsi que les considérations d'ordre privé n'ont pas leur place. Le candidat devra mettre l'accent sur les points les plus significatifs de son parcours professionnel tout en évitant l'autocongratulation.

1.5. Deuxième partie du dossier

1.5.1. STRUCTURATION DU CONTENU

Le descriptif de la séquence ne peut se réduire à un tableau en explicitant le déroulé. Pour compléter sa présentation et en faciliter la lecture, le candidat peut néanmoins intégrer un tableau synoptique mentionnant le niveau de classe visé, les objectifs, les activités langagières travaillées, les activités conçues, les évaluations et les tâches à réaliser (une tâche finale le cas échéant). Il n'est pas nécessaire de détailler la mise en place (heure de cours, appel, installation des élèves dans la classe).

1.5.2. COHERENCE DE LA DEMARCHE

Il est important de bien distinguer les différentes étapes de la séquence et des séances qui la composent, en indiquant de façon lisible et claire la thématique et les différents objectifs visés. Il ne suffit pas de les mentionner : dans les stratégies mises en place, le candidat doit faire apparaître la cohérence de sa démarche pour que ces objectifs soient atteints. Le jury rappelle que l'objectif culturel est une entrée institutionnelle dans les séquences et qu'il ne peut se limiter à un affichage. Il est également nécessaire de veiller à la cohérence entre l'activité langagière dominante et les objectifs de la séquence.

Par ailleurs, une description purement chronologique des activités n'est pas pertinente. Le candidat doit livrer une explication argumentée de ses choix pédagogiques, et indiquer dans quelle mesure ils permettent aux élèves de s'approprier les compétences et les outils adéquats. La progression, par la complexification des tâches et des énoncés, doit être perceptible. Les tâches intermédiaires envisagées sont à développer pour montrer de quelle manière elles s'articulent avec les apprentissages et contribuent à la réalisation des objectifs.

A cet effet, le jury est particulièrement sensible à l'ajout de productions d'élèves de nature à refléter les différentes étapes de leur apprentissage.

1.5.3. CONTENUS ATTENDUS ET MISE EN OEUVRE

Le jury invite les candidats à ne pas hésiter à proposer des contenus ambitieux, assortis de thématiques originales et variées, et encourage les candidats à considérer l'éventail des niveaux dont ils ont la charge.

Dans l'explicitation de la démarche, il est nécessaire de prendre en compte les acquis des élèves pour définir les objectifs et éviter de traiter des faits de langue récurrents sur les cycles 3 et 4.

La mise en place de l'objectif phonologique intégré à la séquence reste mal maîtrisée. On ne peut se satisfaire d'une répétition de phonèmes ou de mots isolés, sans exploitation modélisante réelle et transférable qui contribue à l'amélioration de la langue orale.

Chaque séquence doit intégrer des outils langagiers nouveaux et mettre en relief les stratégies d'appropriation. Le candidat ne peut se contenter de réactiver les acquis. Des activités conçues par ses soins et personnalisées sont valorisées. Cependant il ne suffit pas de les juxtaposer. Elles doivent mettre en évidence une articulation logique afin de montrer la qualité de la réflexion pédagogique.

Des productions d'élèves progressivement complexifiées sont bienvenues pour indiquer la façon dont les élèves s'approprient les apports langagiers nouveaux. Les candidats veilleront aussi à préciser les différents types d'évaluation, les travaux proposés, accompagnés d'une grille de critères adaptée.

Il est également important de présenter des apprentissages contextualisés et étroitement liés au thème étudié. Les supports ne peuvent être utilisés en tant que prétexte à des manipulations grammaticales qui ne servent pas le sens du document.

La tâche « finale », présente dans la très grande majorité des dossiers, n'est pertinente que si elle permet aux élèves de réinvestir de façon motivante les connaissances culturelles, linguistiques et pragmatiques de la séquence. Le candidat doit veiller à ce qu'elle ait du sens, qu'elle soit réalisable et exigeante.

L'enseignant doit veiller à respecter les valeurs éthiques ; tout ce qui pourrait heurter la sensibilité des élèves est à proscrire. Le jury ne peut que regretter le manque de discernement de certains candidats qui proposent des tâches pouvant être perçues comme anxiogènes par les élèves (écrire une lettre à la mère d'un soldat tué à la guerre, demander à un élève de jouer le rôle d'une victime d'un attentat terroriste).

Le jury constate, cette année encore, que de nombreuses séquences pédagogiques sont abordées uniquement du point de vue du professeur, et que l'interaction professeur-élèves est trop souvent menée sur la base d'un questionnement frontal. L'interaction entre élèves doit être mise en évidence. De nombreux dossiers donnent l'impression que les savoirs et savoir-faire apparaissent dans la classe de manière spontanée, et qu'aucune stratégie n'a été mise en place pour les faire acquérir par une pratique de la langue au travers d'activités adéquates et bien pensées.

Enfin, le jury rappelle que, conformément aux préconisations de la réforme de la scolarité obligatoire, il convient de s'attacher à adapter l'enseignement aux profils des élèves et à leur diversité en mettant en place des activités différenciées autant que faire se peut.

1.5.4. LE BILAN REFLEXIF

Le jury évalue ici la capacité du candidat à construire, décrire et analyser la mise en œuvre effective de sa séquence pédagogique.

Le bilan doit être objectif et argumenté. Il s'agit d'analyser sa propre pratique, en toute honnêteté, en pointant les réussites mais aussi les faiblesses, et en proposant des alternatives pour remédier aux difficultés rencontrées. Il ne saurait être prétexte à une autosatisfaction excessive ou à l'inverse à un bilan dépréciatif de la démarche.

En effet, des séances qui captivent tous les élèves et au sein desquelles tous parviennent à accomplir toutes les tâches et activités proposées par le professeur avec succès peuvent faire apparaître un certain manque de recul du candidat dans l'analyse de sa pratique. Il est important de souligner que les erreurs et échecs font partie eux-aussi du processus d'apprentissage et peuvent générer une analyse pertinente, appréciée du jury. Il est judicieux de mentionner comment le professeur peut être amené à modifier sa mise en œuvre en fonction des réactions ou des difficultés des élèves.

1.5.5. LES ANNEXES

Le candidat peut, s'il le souhaite, compléter le dossier par des annexes qui ne dépasseront pas 10 pages et seront numérotées. Le jury déconseille de limiter les annexes à des pages de manuels photocopiables. Il peut s'agir des documents supports, des activités conçues par le candidat, des grilles d'évaluation personnalisées, un exemple de tâche finale réalisée par un élève le cas échéant. Dans tous les cas, ces documents éclairent la pertinence de la démarche pédagogique. Ces annexes devront présenter des photocopies lisibles, que ce soit par la qualité de la reproduction ou par son format. En tout état de cause, les documents annexés sont destinés à illustrer la mise en œuvre. Ils feront l'objet d'une sélection raisonnée en fonction des éléments à mettre davantage en lumière et qui sont les plus significatifs de la séquence.

Si les annexes ne sont pas obligatoires, elles sont néanmoins appréciées car elles permettent une évaluation plus fine de la cohérence du projet proposé. Cette année encore, le jury déplore l'absence de documents supports sans lesquels il est parfois difficile de jauger le bien-fondé d'une activité de compréhension, par exemple.

En revanche, tout document n'ayant pas de lien direct avec la séquence ou n'apportant pas un éclairage supplémentaire sur le déroulé de la mise en œuvre n'est pas pertinent (photo d'élèves pendant la réalisation d'une tâche, lettre d'un membre de la direction au sujet d'un dysfonctionnement dans l'établissement, autorisations de droit à l'image, etc.).

1.6. Conclusion

Cette année encore, le jury tient à souligner le soin apporté à certains dossiers tant sur le fond que sur la forme. Les projets personnalisés, bien pensés, avec des démarches explicites ont retenu toute son attention et ont été évalués de façon très positive.

Malgré les maladresses relevées, de nombreux candidats ont su faire preuve d'une réelle volonté de concevoir un projet au service des élèves, avec une prise en compte des profils différents. De plus, les candidats ont démontré qu'ils savaient mettre les outils numériques au service de pratiques de classe pertinentes.

Le jury a valorisé les dossiers qui ont ancré leur projet dans les orientations de la réforme, le travail en interdisciplinarité avec l'intégration des séquences à un EPI, à titre d'exemple.

De nombreux dossiers témoignent d'une bonne compréhension des exigences de l'épreuve de l'admissibilité, ce qui indique une préparation sérieuse, et le jury ne peut qu'encourager tous les candidats à persévérer dans ce sens.

Rapporteurs : Marie-Claude RAYNAL et Cécile TRIBOULIN, avec les contributions du jury.

2. Admission : Exploitation pédagogique de documents en langue étrangère

La présente partie du rapport sur l'épreuve orale d'admission a deux objectifs. Le premier est de nourrir la réflexion des futurs candidats, le deuxième est de permettre à ceux qui n'ont pas été admis, et souhaitent se présenter à nouveau, de mieux comprendre leurs erreurs et d'ajuster leur préparation à l'esprit d'un concours de recrutement de professeur de l'enseignement secondaire. Si les réflexions qui suivent concernent particulièrement les observations que le jury a pu faire lors de la session 2017, nous ne saurions que trop recommander la lecture des rapports des années précédentes qui, comme celui-ci, visent à aider les candidats à accéder à la réussite.

Pour cette nouvelle session, le jury constate avec satisfaction que la plupart des candidats se sont préparés avec sérieux à l'épreuve orale. En effet, de nombreux candidats ont su tirer profit de la richesse de leurs expériences variées d'enseignement et de leur contact avec des publics différents, de lycée, de collège, d'école élémentaire et même de l'enseignement supérieur, pour se projeter avec réalisme dans des séquences d'enseignement pertinentes, s'appuyant sur une mise en œuvre solide et détaillée, en cohérence avec les exigences des programmes de collège et de lycée. Le jury a particulièrement apprécié les mises en œuvre originales, mais néanmoins réalistes et concrètes, attestant d'une bonne connaissance du terrain et des conditions d'exercice du métier dans les établissements.

En s'appuyant sur les prestations des candidats de la session 2017, ce rapport se concentre sur l'analyse du document et tente de donner aux candidats des conseils utiles pour proposer une exploitation pédagogique cohérente et progressive du support, étayée par des tâches précises et des exemples possibles de productions d'élèves.

2.1. Modalités de l'épreuve

Extrait de l'arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré :

B. — Epreuve d'admission

Epreuve professionnelle en deux parties :

1. Exploitation pédagogique de documents en langue étrangère (notamment audio, textuels, vidéo) soumis au candidat par le jury. Cette partie de l'épreuve comporte un exposé suivi d'un entretien. Elle tient compte du niveau d'enseignement (collège ou lycée) dans lequel le candidat a une expérience. Le candidat fait connaître ce niveau au moment de l'inscription au concours. Cette partie se déroule en français, à l'exception des exercices de toute nature qui sont présentés en langue étrangère.

Durée de la préparation : deux heures ; durée de l'exposé : trente minutes maximum ; durée de l'entretien : vingt-cinq minutes maximum.

2. Compréhension et expression en langue étrangère. Cette partie de l'épreuve prend appui sur un document audio, textuel ou vidéo en langue étrangère ou sur un document iconographique dont le candidat prend connaissance en présence du jury. Elle consiste en un compte-rendu suivi d'un entretien, les deux se déroulant en langue étrangère.

Durée : trente minutes maximum ; coefficient total de l'épreuve : 2.

Chacune des parties entre pour moitié dans la notation.

Dix minutes maximum imputables sur la durée totale des entretiens pourront être réservées à un échange sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle établi pour l'épreuve d'admissibilité, qui reste, à cet effet, à la disposition du jury. Cet échange se déroule en langue étrangère.

2.2. Présentation et analyse du document

Le jury note avec satisfaction que la majorité des candidats de cette session a pris bonne note des conseils donnés dans les précédents rapports pour proposer une présentation, ainsi qu'une analyse du document, claire et structurée. Toutefois, on constate que de nombreux candidats occultent la réflexion sur le sens et ne parviennent pas à dégager les potentialités didactiques et pédagogiques du document.

Cette année encore, le jury a proposé des documents textuels ou vidéo authentiques, de nature et de sources très diverses, en lien avec les spécificités culturelles du monde anglophone. A titre d'exemple, les candidats de la session 2017 ont été amenés à proposer une exploitation pédagogique de poèmes, d'extraits d'œuvres littéraires (roman, pièce de théâtre, littérature de jeunesse, etc.), de brochures touristiques, d'articles journalistiques, de reportages télévisés, de campagnes publicitaires, de bandes annonces de film (liste non exhaustive). Ces documents ont été choisis, d'une part pour leur potentiel pédagogique, et d'autre part pour leur richesse culturelle. Le jury attend donc des candidats qu'ils sachent mobiliser leurs connaissances culturelles sur l'aire anglophone, à bon escient, pour appréhender au mieux le support.

Le jury tient à rappeler que la présentation et l'analyse du document constituent une étape fondamentale de l'exposé et qu'il convient de ne pas la négliger. En effet, une analyse fine et précise du document présage la plupart du temps d'une exploitation pédagogique structurée et convaincante.

Trop souvent, l'analyse des documents – et principalement l'analyse textuelle – fait cruellement défaut. Dans bon nombre de cas, le candidat se satisfait d'une description de la nature du document (document en prose, script, narration, article de presse, reportage, etc.), mais n'aborde pas la compréhension fine (sens, implicite, portée symbolique) et se limite à une énumération de mots transparents ou au seul repérage des difficultés lexicales ou grammaticales.

Le jury n'attend pas, pour autant, une présentation exhaustive du support. Certains candidats ont tendance à restituer, presque verbatim, le document vidéo ou papier et, à l'inverse, d'autres se contentent d'une description trop succincte qui ne permet pas de faire ressortir ses spécificités. Même si le temps imparti ne permet pas aux candidats de faire une analyse extrêmement aboutie du document, on ne saurait réduire cette étape à une simple paraphrase des contenus. Ce sont bien les enjeux du document, ses spécificités, son potentiel didactique, les éléments facilitateurs et les entraves qu'il convient d'identifier, de manière synthétique, afin d'envisager un parcours d'apprentissage qui permette aux élèves d'accéder progressivement au sens.

Les meilleurs candidats ont su proposer une analyse fine du document, en prenant en compte ses particularités et son étendue, dans le choix des objectifs et de la mise en œuvre. Le jury a apprécié les candidats qui ont su se demander ce qui pourrait interpeller les élèves dans le document et s'en sont inspirés pour proposer une mise en œuvre adaptée.

Rappelons que la présentation au concours suppose une réflexion didactique authentique, qu'elle soit le fruit d'un entraînement lié à une pratique professionnelle, ou de l'observation de séances, pour les candidats qui ont peu ou pas d'expérience de la classe. L'épreuve orale étant la seule permettant d'apprécier, dans une situation contrainte, la capacité des candidats à analyser les textes, qu'ils soient littéraires ou informatifs, et des documents vidéo, le jury y attache beaucoup d'importance. Il va sans dire qu'une analyse superficielle entrave la mise en œuvre de stratégies efficaces pour conduire les élèves à une attitude interprétative.

Cette année encore, le jury déplore, chez de nombreux candidats, le manque de cohérence, voire parfois l'absence de lien, entre l'analyse didactique du support, les objectifs, et l'exploitation proposée. Il convient de tirer tout le profit de l'analyse du document et de son potentiel didactique pour définir des objectifs ciblés et ainsi construire une mise en œuvre pédagogique efficace. Les candidats veilleront à ne pas tomber dans l'écueil d'une longue liste d'objectifs de tous ordres, souvent plaqués, et qui ne sont ensuite pas repris et travaillés lors de l'exploitation pédagogique.

Enfin, le jury tient à rappeler aux candidats qu'il convient de veiller à trouver un juste équilibre entre le temps consacré à la présentation / analyse du document et la mise en œuvre pédagogique. Consacrer près de vingt minutes à cette partie, comme l'ont fait certains candidats, ne permet pas de proposer ensuite une démarche d'apprentissage suffisamment détaillée et étayée.

2.3. Démarche pédagogique et mise en œuvre

Les meilleurs candidats ont su proposer une mise en œuvre structurée, cohérente et concrète, permettant aux membres du jury de comprendre clairement ce qu'apprennent les élèves, ce qu'ils font, comment ils le font, avec quelles aides, pour servir quels objectifs et au service de quelle activité langagière, pour l'acquisition de quelles connaissances et compétences.

Le jury tient à rappeler que l'exposé doit s'appuyer avant tout sur le document qui a été remis au candidat en loge. Même s'il n'est pas exclu que le candidat envisage d'autres supports qui pourraient être mis en regard, ces derniers ne devront pas faire l'objet de longs développements. Cette année, le jury constate une fâcheuse tendance à évacuer très rapidement le document phare au profit d'hypothétiques supports annexes. Les candidats devront garder à l'esprit qu'ils sont évalués sur leur capacité à proposer une démarche pédagogique du document papier ou vidéo qui leur est soumis.

Le jury constate également que de nombreux candidats ne disent pas de façon suffisamment explicite ce qu'ils veulent que les élèves comprennent et retiennent du document. Ce problème est généralement lié à une compréhension partielle du support par les candidats, à l'issue du temps de préparation. Il est donc vivement conseillé aux candidats de prendre le temps de lire ou de regarder le document (à plusieurs reprises) et de dégager les réseaux de sens qu'ils souhaitent rendre accessibles aux élèves. De façon plus prosaïque, les candidats devront se poser en premier lieu la question suivante « Qu'est-ce que je veux que les élèves comprennent de ce document ? » pour ainsi concevoir une démarche d'apprentissage adaptée.

Cette année encore, trop de candidats se lancent dans de longues généralités, le plus souvent théoriques, sur les stratégies d'apprentissage et d'accès au sens. Dans ces cas-là, le jury constate ensuite généralement les difficultés rencontrées par ces candidats pour traduire la démarche de compréhension en consignes claires et ciblées, formulées dans une langue anglaise adaptée au niveau des élèves. Il conviendra d'éviter des consignes aussi floues que « On fera... », « On travaillera sur... », « On verra... ». Il est rappelé aux candidats que comprendre un document ne peut se résumer à un simple relevé des mots connus ou transparents et que l'accès au sens du document ne peut pas s'effectuer à partir de simples repérages qui ne seraient ensuite pas mis en réseau. Certains candidats ont malheureusement tendance à croire que le travail de compréhension s'arrête au classement de mots ou d'expressions dans des colonnes.

Le travail sur le lexique doit également faire l'objet d'une attention particulière. On ne peut pas se contenter de faire lire un texte aux élèves avant le cours pour résoudre les difficultés

lexicales ou de recourir systématiquement aux dictionnaires (papier ou en ligne) ou aux aides lexicales (« toolbox ») pour élucider le lexique inconnu.

Comme chaque année, le jury tient à rappeler la nécessaire réflexion que les candidats doivent conduire sur la distinction entre « apprentissage » et « évaluation ». En effet, les candidats les mieux préparés sont ceux qui parviennent à distinguer entraînement à la compréhension et vérification de la compréhension, et donc à faire la différence entre des consignes d'apprentissage et des questions d'évaluation. Il est conseillé aux candidats de se documenter sur les stratégies à enseigner afin de développer les compétences des élèves dans les différentes activités langagières. A ce titre, une lecture attentive des programmes et des documents ressources en ligne sur le site EDUSCOL est fortement recommandée.

Les candidats devront également garder à l'esprit que le document qui leur a été remis est avant tout un support pour développer les compétences langagières des élèves et construire de la langue vivante étrangère. Les candidats les plus convaincants ont su expliquer comment ils parviennent à développer les moyens d'expression personnelle des élèves, en recourant entre autres aux techniques de reformulation et de complexification de la langue.

Le jury encourage les candidats à ne pas plaquer des gestes et des techniques pédagogiques qui ne sont pas toujours pertinents par rapport au support. A titre d'exemple, le remue-méninges (ou « brainstorming ») n'est pas l'étape nécessaire pour entrer dans la thématique ou le document. L'émission d'hypothèses, lors de la phase d'anticipation, ne sera pertinente que si elle permet aux élèves de construire plus facilement le sens du document. L'exploitation d'une vidéo ne commence pas systématiquement par une diffusion sans le son. De la même façon, les candidats devront s'interroger sur la plus-value apportée par le travail de groupe et l'organisation de l'espace classe en îlots. Enfin, une carte heuristique n'est pertinente que si elle permet de construire du sens. Il n'y a pas de passages obligés et le jury n'attend pas une approche pédagogique standardisée.

En ce qui concerne la phonologie, le jury a pu constater que trop de candidats limitent le travail phonologique à la prononciation de la terminaison <-ed> au prétérit ou au schéma intonatif des questions. Les meilleurs exposés mettent en évidence une construction progressive de la compétence phonologique en lien avec les spécificités du document et les activités de production orale. Par exemple, il est tout à fait pertinent d'entraîner les élèves à lire à haute voix de façon expressive un extrait d'une pièce de théâtre, un discours ou un poème pour mieux en percevoir le sens, ou de proposer un travail ciblé sur le ton de la voix et l'accentuation en vue de préparer un débat.

2.4. Tâches et productions d'élèves

Le jury a particulièrement apprécié les exposés dans lesquels les candidats ont su proposer les productions d'élèves attendues réalistes et concrètes. Les meilleures prestations ont clairement mis en évidence l'activité des élèves : ce qu'ils font, ce qu'ils disent. Les candidats veilleront donc à donner des exemples de productions en anglais précis et en adéquation avec le niveau de classe concerné.

La plupart des candidats ont à cœur de proposer une « tâche finale » de production à la fin du parcours pédagogique. Dans les exposés les plus convaincants, les candidats ont su montrer la cohérence de cette tâche de fin de parcours avec les objectifs définis et les activités proposées en amont. Le jury est particulièrement attentif aux liens entre les activités et à la façon dont les élèves sont préparés et entraînés à la réalisation de la tâche « finale ». Toutefois, le jury tient à rappeler que la tâche « finale » n'est pas un passage obligé. Certains candidats ont fait le choix, souvent avec succès, de jalonner le parcours pédagogique avec des exemples de tâches de production orales et/ou écrites, progressives,

en adéquation avec les spécificités du document et les objectifs annoncés. Quelle que soit l'approche retenue, il est primordial que les candidats mettent clairement en évidence la mise en activité des élèves, ainsi que la construction des compétences langagières en donnant des exemples précis d'énoncés formulés par les élèves.

Les candidats devront également s'interroger sur la faisabilité des tâches proposées aux élèves. En effet, certains candidats demandent aux élèves de réaliser des vidéos, des dessins animés, des publicités...sans s'interroger sur les moyens langagiers et techniques dont ces derniers disposent.

Cette année, le jury note avec satisfaction que les candidats ayant choisi l'option "collège" ont veillé à prendre en compte les nouvelles modalités d'enseignement mises en place dans le cadre de la réforme de la scolarité obligatoire. Par exemple, de nombreux candidats se sont interrogés sur la différenciation pédagogique, l'accompagnement personnalisé ou la contribution de l'anglais aux Enseignements Pratiques Interdisciplinaires. S'agissant du travail interdisciplinaire, même si certains candidats ont su tirer profit de la collaboration avec d'autres professeurs pour mener à bien un projet commun, qui enrichit et consolide les acquis dans la langue vivante, d'autres ont eu tendance à confier les aspects culturels, techniques ou artistiques des tâches proposées à leurs collègues. Par exemple, on ne peut évacuer la dimension historique d'un document en lien avec la seconde guerre mondiale en prétextant que ce thème a déjà été abordé en cours d'histoire. De la même façon, la conception de posters ne peut être intégralement confiée au professeur d'arts plastiques ou l'élaboration d'une vidéo ou d'un diaporama au professeur de technologie.

Les candidats ne devront pas non plus négliger les indispensables temps d'évaluation. Le jury ne peut se contenter de phrases telles que « je ferai un contrôle » mais attend des candidats une réflexion sur la place et le rôle de l'évaluation. Même s'il ne s'agit pas de proposer une évaluation fictive, les candidats ne manqueront pas d'inclure des temps consacrés à l'évaluation dans leur parcours pédagogique et de préciser les objectifs et les critères sans nécessairement tomber dans l'explicitation précise du barème.

2.5. Entretien

L'entretien est une étape déterminante de l'épreuve. Le jury a particulièrement apprécié le savoir-être des candidats qui ont fait montre, lors de l'entretien, d'une réelle volonté de s'engager dans un dialogue constructif avec le jury. Rappelons que le jury n'est pas là pour mettre les candidats en difficulté mais au contraire pour faire évoluer les propositions de la première partie, en les amenant à préciser, clarifier, illustrer, compléter certains points de l'exposé. Il s'agit d'un temps d'échange qui exige des capacités d'écoute et de réactivité.

Dans les entretiens les plus constructifs, les candidats ont su faire preuve d'ouverture d'esprit et de curiosité intellectuelle. Ils ont trouvé le juste équilibre entre la capacité à se remettre en question et l'aptitude à défendre leur point de vue.

Cette année, le jury a eu le plaisir d'entendre des candidats qui s'expriment dans une langue française riche, claire et précise. Les meilleurs candidats ont su se garder d'employer une langue jargonnante, qui masque souvent des lacunes didactiques et pédagogiques.

Même si le jury a bien conscience du stress ressenti par les candidats, ces derniers doivent faire preuve de leurs capacités à communiquer efficacement et à convaincre le jury. Un débit trop rapide ou inversement trop lent, de longs silences, un ton monocorde ternissent la prestation.

Le jury déplore le panachage intempestif entre le français et l'anglais : « les élèves feront un speech », « il faudra tackler la difficulté », « je quote... », « une worksheet de reading comprehension ». Certains candidats ont également tendance à s'exprimer dans une langue qui est parfois inintelligible : « les élèves feront le recap de la CO ». Le stress entraîne parfois des tics de langage ou un relâchement qu'il conviendra de maîtriser. En effet, le jury a entendu des candidats qui ponctuent chacune de leur phrase avec des « voilà » ou bien ceux qui parlent d'une « petite évaluation » ou d'une « activité très chouette ».

Le jury a été sensible aux candidats qui ont su montrer une posture professionnelle adaptée tant au plan de la voix, de l'attitude que de la tenue vestimentaire. Même s'il est essentiel que les candidats soient à l'aise et restent naturels, on peut déplorer que certains se présentent devant le jury vêtus de façon peu appropriée ou s'expriment de façon relâchée.

Le jury recommande aux candidats un entraînement régulier à ce type de présentation orale, ce qui contribuera à les aider à surmonter le stress, à gagner en confiance et parfaire leurs capacités de communication.

2.6. Conclusion

Les candidats de la session 2017 du CAPES interne d'anglais qui ont satisfait aux exigences de cette partie de l'épreuve d'admission, consacrée à l'exploitation pédagogique de documents en langue étrangère, ont su faire preuve de leur capacité à gérer efficacement le temps de préparation, et à percevoir les spécificités et le potentiel didactique du document. Ils ont su ensuite en proposer une exploitation structurée, claire, cohérente et réaliste, dans une langue adaptée, et avec une aisance qui a permis au jury d'apprécier réellement la compétence professionnelle qui est attendue d'eux. Certains candidats, solidement préparés, ont su se démarquer pour présenter des exposés de grande qualité qui ont particulièrement retenu l'attention du jury.

C'est aussi par l'entraînement régulier, à travers l'expérience quotidienne de la classe, que les candidats pourront identifier les stratégies qui permettront aux élèves, dans leur diversité, d'accéder au sens et aux contenus culturels, d'acquérir de nouvelles compétences en langue, et de développer leur capacité à réfléchir et à adopter un regard critique.

Rapporteurs : Lionel ANDRÉ et Rachel FRASER, avec les contributions du jury.

3. Admission : Epreuve de compréhension et expression en langue étrangère

Le jury se félicite du bon niveau de préparation montré, par une majorité de candidats, lors de l'épreuve de compréhension et d'expression. Il salue les prestations parfois excellentes de certains d'entre eux et se réjouit que les conseils prodigués dans les précédents rapports aient été pris en compte. Il invite les futurs candidats à suivre cet exemple en 2018.

3.1. Descriptif de l'épreuve

A l'issue de l'entretien de la partie pédagogique, un document inconnu est soumis au candidat sous forme papier ou audio. La préparation dure 10 minutes. La phase suivante dure 5 minutes pendant lesquelles le candidat, uniquement à partir de ses notes (sans le support), propose un compte-rendu structuré, en anglais, des informations contenues dans le document, développe la thématique en la problématisant, en la mettant en perspective et en discutant certains points de ce document. L'épreuve se poursuit par un entretien de 15 minutes en anglais. Les premières questions du jury portent sur le document, sa compréhension et sa thématique. La suite de l'entretien prend appui sur le dossier RAEP (qui a permis au candidat d'être admissible). Les questions du jury pourront amener le candidat à préciser ou clarifier certains points, expliciter ses choix, envisager de nouvelles pistes ou revenir sur certaines affirmations.

Cette épreuve évalue le modèle linguistique du futur professeur d'anglais, sa culture générale (du monde anglophone), sa capacité à réagir et à argumenter, à la fois sur le document proposé et sur son dossier professionnel.

Il est rappelé que les 10 minutes consacrées à la préparation doivent permettre au candidat de dégager les idées importantes, ainsi qu'une problématique, et amener à une reformulation synthétique et organisée. Il va de soi qu'une restitution précise et détaillée du document est appréciée. L'exposé ne doit toutefois pas se limiter à une accumulation d'items relevés. On attend des candidats un effort d'organisation et de prise de recul et, comme on le verra à travers les exemples présentés dans les pages qui suivent, il est tout à fait possible - et même conseillé - d'intégrer des éléments d'appréciation et des enrichissements personnels, lors de la phase de restitution, sans attendre les questions du jury.

L'entretien, qui suit cette restitution, vise à éclaircir les points occultés ou imprécis et à ouvrir de nouvelles perspectives. Les questions posées n'ont en aucun cas pour but de piéger le candidat, et leur éventail peut être très large.

3.2. Les conseils du jury

Les conseils qui suivent reprennent en grande partie ceux qui figurent dans les rapports des sessions précédentes, dont les recommandations restent valables. On ne peut qu'encourager les futurs candidats à consulter ces rapports, notamment ceux qui présentent des exemples de sujets proposés, à des fins d'entraînement individuel.

Il va de soi qu'une préparation et un entraînement réguliers à l'épreuve de compréhension et d'expression sont indispensables.

Cette année encore, le jury a déploré, chez certains candidats, la méconnaissance de plusieurs notions clés du monde anglophone : institutions (le Commonwealth et le rôle du monarque britannique), principaux partis politiques en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, échéances électorales (les primaires aux Etats-Unis, le référendum sur l'indépendance

écossaise de 2014), grands média du monde anglophone (les différences entre *The Guardian* et *The Daily Mail*), etc.

Une lecture régulière de la presse anglophone (accessible sur internet) est nécessaire pour permettre au candidat de s'imprégner de tournures authentiques et d'enrichir son lexique, tout en lui rendant la reformulation plus aisée. Le développement de stratégies de lecture (repérage du type de source, des informations factuelles présentées, des points de vue exprimés, des références culturelles, etc.) permettra au candidat de synthétiser plus efficacement le document mis à sa disposition. Une présentation concise et efficace du document (source, contexte de parution) et de son thème constitue toujours une excellente entrée en matière.

L'exercice de compréhension orale nécessite lui aussi un entraînement régulier qui peut se faire par l'écoute de chaînes de radio et de télévision anglophones, afin de se familiariser avec une diversité d'accents, de débits, de formats d'émissions, et avec les sujets d'actualité. On ne saurait trop conseiller aux futurs candidats de s'abonner à des *podcasts* afin d'écouter quotidiennement des émissions de radio en anglais.

Il est également primordial de s'entraîner à organiser et hiérarchiser les idées principales d'un support, en s'imposant de travailler dans le respect des conditions de l'épreuve, pour parvenir à éviter des simplifications hâtives et d'éventuels contresens. Il serait regrettable de se contenter d'une simple paraphrase ou d'une restitution partielle du document. Dans cette perspective, le jury conseille aux candidats de bien prendre et relire leurs notes, de ne jamais négliger l'appréhension globale du sens du document et de ne pas se perdre dans des détails inutiles.

Les candidats ne peuvent faire l'économie d'une pratique régulière de la langue anglaise, en interaction. Outre l'importance de maîtriser cette compétence devant leurs élèves, ils seront ainsi mieux à même de comprendre les questions du jury et d'y répondre le jour du concours. Les candidats qui ont réussi cette épreuve ont démontré leur aisance à l'oral, produisant une langue authentique et bien maîtrisée. Le jury a néanmoins regretté que quelques candidats se limitent à des réponses laconiques, qui leur permettent difficilement de démontrer leurs compétences linguistiques et leur capacité de réflexion.

En revanche, le jury a apprécié de bonnes prestations rendues possibles par des connaissances solides au service d'une bonne compréhension du contenu des documents, ainsi que par un réel effort de reformulation et d'organisation. Le jury a pu notamment apprécier la capacité de certains candidats à nuancer leur propos lors de l'analyse du support et à mettre à profit le temps imparti pour démontrer leur connaissance du monde anglophone.

La prestation est d'autant plus appréciée que le candidat se montre dynamique et clair, et fait preuve de réactivité et d'écoute lors de l'échange. Cette année encore, le jury déplore que certains candidats ne saisissent pas l'enjeu communicationnel de l'épreuve : il s'agit pour le candidat d'une situation de dialogue dans laquelle il doit montrer son intérêt pour les sujets abordés, sélectionnés pour leur ancrage culturel.

A toutes fins utiles, le jury suggère la consultation des sites en ligne de quelques journaux, magazines, chaînes de radio et de télévision pour l'entraînement à la compréhension.

Presse : *The Guardian*, *The Times*, *The Economist*, *The Independent*, *The New York Times*, *The Los Angeles Times*, *Time Magazine*, *Newsweek*.

Radio et télévision : *BBC (Radio 4)*, *Sky News*, *CBS News*, *CNN*, *NPR*, *ABC*, *VOA*.

Enfin, le jury rappelle l'utilité pour les candidats d'avoir une bonne connaissance et une bonne maîtrise de leur dossier, afin de réagir de manière efficace et adéquate aux questions lors de la dernière partie de l'épreuve. A cette fin, une relecture minutieuse du dossier est vivement conseillée avant le jour de l'épreuve.

3.2.1. Un exemple de compréhension audio

Ken Loach confronts Conservative MP Kwasi Kwarteng (2'23'')

<https://www.youtube.com/watch?v=oLgTlzlBOmY&t=138s>

Le document proposé est la bande-son d'une émission de télévision de la BBC (Channel 4). Il s'agit d'un entretien entre un journaliste, le réalisateur britannique Ken Loach et un député conservateur, quelques jours après la sortie du film *I, Daniel Blake*, Palme d'Or du Festival de Cannes en 2016.

Le journaliste cherche tout d'abord à savoir si la situation difficile que connaissent les personnages du film est caractéristique de la Grande Bretagne d'aujourd'hui. Selon Ken Loach, c'est bel et bien le cas : aux quatre coins du pays, des gens dépendent de l'aide alimentaire ; certains (quasiment un million) voient leurs allocations suspendues. Ainsi, le film aurait pu se dérouler dans n'importe quelle autre ville du pays (pour information, il s'agit de Newcastle).

La suite de l'entretien s'intéresse aux motivations de Ken Loach. Cherche-t-il, à travers son film, à faire changer la Grande Bretagne ? Selon son réalisateur, *I, Daniel Blake* veut montrer ce qui se passe de nos jours dans le pays. Toutefois, sa vocation première est de raconter une histoire d'amitié, celle de Daniel, 59 ans, victime d'un arrêt cardiaque, qui doit néanmoins continuer à travailler sous peine de perdre ses allocations, et de Katie, une mère célibataire qui, comme lui, est venue s'installer dans le Nord de l'Angleterre où les loyers sont moins élevés qu'à Londres.

Le journaliste se tourne alors vers son autre invité, le député conservateur Kwasi Kwarteng, et lui demande s'il reconnaît, lui aussi, que les souffrances endurées par une partie de ses concitoyens sont choquantes. Pour le député *Tory*, il est vrai que certaines personnes connaissent des difficultés, mais si le film s'inspire de la réalité, il n'en fait pas un compte-rendu fidèle (*accurate*). Autrement dit, il ne faut pas confondre ce que décrivent les observateurs de la vie sociale, de Charles Dickens à Ken Loach, et la réalité.

3.2.2. Les attentes du jury

Comme pour tous les documents de compréhension, le jury attendait des candidats qu'ils problématissent leur restitution, en étayant leur réflexion à l'aide de connaissances précises.

Deux grandes approches semblaient possibles.

Certains candidats ont organisé leur restitution à partir de la première question posée par le journaliste (*'How typical an experience do you think the one you portray in the film is?'*). Cette problématique a donné lieu à des rappels sur la politique libérale mise en place depuis 2010 par les Conservateurs, notamment Ian Duncan-Smith, le Ministre du Travail et des Retraites, entre *zero-hours contracts* et rabotage des allocations (les *benefit sanctions* mentionnées par Ken Loach). Il était évidemment possible de rappeler le credo politique des Conservateurs, notamment les notions de *Big Society* et de *passionate conservatism* prônées par David Cameron. Enfin, le 'nettoyage social' (*social cleansing*) dénoncé par Ken Loach offrait l'occasion de mentionner la crise du logement dans la capitale britannique et les

difficultés persistantes que rencontre le nord du pays, malgré le souhait affiché du gouvernement de développer la *northern powerhouse*.

D'autres candidats ont préféré s'intéresser au rôle social de l'artiste tel qu'il est évoqué dans l'extrait (*'Do you make these films to try and change Britain?'*). En d'autres termes, la finalité d'une œuvre d'art est-elle de promouvoir le changement social ? La réponse apportée par le réalisateur de *I, Daniel Blake* est d'autant plus intéressante qu'elle semble inattendue. En effet, comme certains bons candidats n'ont pas manqué de le rappeler, le cinéma de Ken Loach se caractérise par un propos social affirmé (*Riff-Raff, Raining Stones, Bread and Roses*, etc.). Comme le signale Kwasi Kwarteng, Ken Loach s'inscrit dans une tradition de critique sociale dont Dickens reste l'une des figures emblématiques, à travers, par exemple, *Oliver Twist* ou *David Copperfield*. Et pourtant, Ken Loach dit vouloir avant tout raconter des histoires, comme s'il réfutait toute 'dérive' documentaire de son œuvre.

On ne saurait terminer cette liste de recommandations sans évoquer brièvement le ton du document, notamment l'ambiguïté des propos tenus par Kwasi Kwarteng : est-il aussi admiratif de l'œuvre de Ken Loach qu'il le prétend (*'Ken is one of our greatest directors; I have huge respect for his work'*) ? Rien n'est moins sûr, de la part d'un des porte-paroles du gouvernement directement incriminé dans le film. De même, son entrée en matière (*'I don't think many people have [seen the film]'*) laisse-t-elle seulement entendre que le film vient juste de sortir, ou suggère-t-elle que le public ne s'y intéresse pas ?

En conclusion, les meilleurs candidats se sont efforcés d'enrichir leur restitution à l'aide de leurs connaissances. Lors de l'entretien, ils ont mis à profit les questions du jury pour approfondir leur analyse de l'extrait proposé.

3.2.3. Un exemple de compréhension papier : *The Battle of Hastings, 2016*

Latter day Saxons and Normans prove best of enemies on 950th anniversary

<https://www.ft.com/content/3f961616-922e11e6-a72e-b428cb934b78>

L'article, tiré du site du *Financial Times*, version en ligne du journal britannique, est daté du 14 octobre 2016 ; il évoque la reconstitution de la bataille de Hastings, le jour du 950^{ème} anniversaire de cet événement.

Le journaliste relate tout d'abord la manière dont les Anglais et les Français préparent la commémoration, qui doit avoir lieu le week-end suivant. Il donne la parole à différents participants. L'importance historique de la bataille est rappelée : Hastings a marqué un tournant majeur dans l'histoire des relations entre l'Angleterre et le continent européen. La résonance de l'événement est toute particulière cette année, en raison du vote du Brexit quelques mois plus tôt. Le journaliste souligne néanmoins l'absence de tout sentiment anti-européen parmi les participants anglais et français, qui préfèrent mettre en avant le lien qui unit leurs pays respectifs. Comme l'indique la fin de l'article, le vote du Brexit suscite avant tout le désarroi chez les participants.

Le ton de l'article est d'emblée ironique, comme le suggère le titre (*Battle of Hastings gives black eye to anti-Europe feeling*). Le journaliste porte un regard à la fois amusé et bienveillant sur les 'mordus' d'histoire (*history buffs*) qui s'apprêtent à enfileur leur cotte de mailles et à livrer bataille, équipés de flèches à pointe en caoutchouc et de haches à bords émoussés.

Le jour sympathique sous lequel est présentée la reconstitution cadre bien avec la position éditoriale du *Financial Times* à propos du Brexit. Le journal de la City a, au cours de la campagne référendaire, soutenu le vote du *remain*. Ici, il s'intéresse à la façon dont la

bataille d'Hastings rappelle le partage d'une histoire commune et non simplement la conquête militaire de l'Angleterre par les Normands et la défaite militaire du roi Harold.

3.2.4. Les attentes du jury

La plupart des candidats ont bien compris l'explicite du texte, mais un nombre plus restreint a été capable de déceler l'humour et d'analyser l'implicite évoqué ci-dessus. Une fois de plus, on ne saurait trop insister sur l'importance cruciale d'une lecture régulière de la presse anglo-saxonne, allant des journaux de qualité à la presse populaire, afin de devenir familier de leurs différents styles de rédaction.

Comme il a déjà été rappelé plus tôt, le jury attend des candidats qu'ils possèdent les connaissances de base sur les grands événements de l'histoire de la Grande Bretagne et de ses relations avec le continent européen et la France. La bataille de Hastings fait partie de ces grands repères que tout angliciste doit connaître, tout comme les grandes dates de l'histoire européenne (entrée du Royaume-Uni dans l'Europe en 1973, montée de l'euro-scepticisme sous l'ère Thatcher, annonce du référendum par David Cameron, etc.). On ne peut faire non plus l'économie d'une bonne connaissance de l'actualité récente : bon nombre de candidats ont évoqué le Brexit, mais sans être capable d'aller au-delà du résultat du vote. Or, le Brexit concerne tout autant les européens que les Britanniques, et certains candidats ont saisi l'occasion offerte par ce document de commenter l'actualité évoquée à travers l'article.

3.3. Expression en langue anglaise

La qualité de l'expression en langue fait partie des compétences évaluées par le jury pendant toute la durée de l'épreuve. Si la partie "expression en langue anglaise" démarre, à proprement parler, après l'écoute ou la lecture du document de compréhension, il est néanmoins essentiel pour le candidat de proposer un anglais précis et correct lorsque les exemples de consignes sont donnés pendant la présentation pédagogique.

Les vingt minutes consacrées à l'expression en langue anglaise servent à évaluer la capacité des candidats à produire un discours en continu ainsi qu'à prendre part à un échange, tout en fournissant un argumentaire construit et étayé, dans une langue riche et authentique. L'aptitude du candidat à réagir avec spontanéité, à nuancer ses propos, et à défendre ses idées, lors de l'entretien avec le jury, suppose des réflexes linguistiques et une aisance avec la langue.

Maîtriser l'anglais dans ses dimensions lexicales, phonologiques et syntaxiques est absolument indispensable. Pour ce faire, le jury encourage les candidats à :

- Consulter journaux et magazines (voir exemples donnés précédemment). Le candidat doit par ailleurs connaître les spécificités des journaux dits '*tabloids*' (ex : *The Daily Mirror*, *The Sun*, etc.) et la presse dite de qualité (*The Guardian*, *The New York Times*, etc.) afin d'identifier les points de vue et prises de position parfois très tranchés.
- Se rendre de façon régulière dans un pays anglophone afin de maintenir la qualité et la fluidité de la langue anglaise et en suivre l'évolution. En outre, un candidat sera plus à l'aise s'il est au fait de tournures idiomatiques, d'acronymes ou de sigles d'usage récent.
- Visionner et écouter des documents authentiques dont nous rappelons une liste non exhaustive : radios en ligne ou « traditionnelles » (BBC, CNN, NPR, the wireless.co.nz, etc.) podcasts, émissions de télévision en anglais, films en version

originale, 'soap operas' et séries britanniques (*Eastenders*, *Coronation Street*, *Emmerdale*, etc.) ou américaines (*House of Cards*, *Homeland*, etc.), podcasts, débats parlementaires, politiques, économiques, culturels (sur YouTube, etc.). Les plateformes et outils disponibles sont nombreux et permettent un contact direct avec une multitude d'accents et d'expressions idiomatiques, régionales et spécifiques (Afrique du Sud, Australie, Nouvelle Zélande, Etats-Unis, Canada, Angleterre, Irlande, Ecosse, etc.).

- Consulter des dictionnaires en ligne avec la prononciation des mots, ex: <https://www.merriam-webster.com/>

3.3.1. Intonation/Amplitude

Il va sans dire qu'une intonation correcte, employée de façon cohérente et naturelle, sera appréciée.

Certains écueils récurrents sont à éviter :

- Accents de phrases systématiquement montants, donnant une impression d'inachevé ou de manque de conviction.
- Prosodie manquant de relief, absence d'accents toniques.
- Manque de fluidité. De trop nombreuses ruptures ou hésitations trahissent un manque de maîtrise de la langue cible et gênent la bonne compréhension du message émis.

3.3.2. Phonologie

L'influence de la langue française peut entraîner de nombreuses erreurs de phonologie, particulièrement dans le cas de l'accentuation de mots transparents. Il y a deux cas de figures particulièrement récurrents : voyelle anormalement allongée ou raccourcie (voire même la perte d'une diphtongue) ou prononciation française de la voyelle dans une syllabe accentuée.

Exemples de mots dont les voyelles ont été prononcées à la française: *suggest – fantasy – David – popular – rich – cancer – idea – passion – obesity – syllables – positive – responsible – parents – item – rhymes. develop – racism.*

Attention à la différence d'accentuation des mots dissyllabiques qui peuvent aussi bien être nominaux que verbaux : ex : *to pre'sent* et *a 'present (= a gift)*

Au niveau des consonnes, les principaux écueils ont été la prononciation de <th> : la consonne sonore dentale /ð/ a trouvé une réalisation malencontreuse en /d/ (ex : **d**is for **t**his) ou /z/ (eg : **wiz** pour **w**ith). La consonne sourde /θ/ quant à elle a été déformée en /t/ ou /s/. Par ailleurs, le son /tʃ/ a souvent été prononcé au lieu du /ʃ/, ce qui peut créer de nombreuses confusions (ex : *chair* pour *share*).

Au niveau des voyelles, de nombreuses confusions ont été relevées entre /i:/ et /ɪ/ : *heal* ≠ *hill*; *greed* ≠ *grid*, *gap fillers* ≠ *gap feelers*, *twit* ≠ *tweet* et /i:/ et /e/ *clean* ≠ *cleansing*. Par ailleurs, il convient d'apporter une attention particulière à la prononciation des voyelles ou diphtongues suivantes : /u:/ (*youth*, *food*) et /ʊ/ (*should*, *could*, *would*), /aʊ/ et (*allow*, *about*) et /əʊ/ (*own*, *bowling*) et à la prononciation de mots fréquents :

/ɒ/ et non */əʊ/ (*because*, *project*)

/e/ et non */eɪ/ (**says**)

/ə/ et non */eɪ/ (**Britain, money**)

/ɜ:/ et non */ju:/ (**urban**)

/ɔ:/ et non */əʊ/ (**law of course**) ou */aʊ/ (**taught**)

/ɑ:/ et non */ɔ:/ (**part**)

/ʌ/ ≠ /eə/ (**worry ≠ wary**)

/aɪ/ ≠ /æ/ (**blind ≠ bland**)

/æ/ ≠ /eɪ/ (**massively ≠ may**)

/aɪ/ ≠ /ɪ/ (**tribes**)

Les candidats seront particulièrement attentifs aux confusions entre : *idea* /aɪ'diə/ qui devient */aɪ'di/, *area* /'eəriə/ devenu */'eəriə/ ou */'əræ/, *feel* ≠ *fear*, *word* ≠ *world* (voire *wall*), *write* ≠ *ride*, *heart* ≠ *art* ≠ *out*.

Quelques erreurs récurrentes sont également à éviter, ex. l'oubli initial de /h/ ex. *high school*, *he*, *handicap*, *Hastings*, et souvent ajouté ex: **Hireland*, *ironical* */haɪ'rɒnɪkl/, *ally* */'hæli/, *can add* */kæn hæd/, *his* /ɪs /

3.3.3. Accentuation

Marquer correctement les accents de mots est la preuve d'une bonne maîtrise de la langue cible, ainsi nous inviterons le lecteur à la vigilance sur un certain nombre d'erreurs récurrentes observées cette année.

*demo'cracy	de'mocracy https://www.merriam-webster.com/dictionary/democracy
*po'sitive	'positive https://www.merriam-webster.com/dictionary/positive
*jour'nalist	'journalist https://www.merriam-webster.com/dictionary/journalist
*con'fident	'confident https://www.merriam-webster.com/dictionary/confident
*eco'nomy	e'conomy https://www.merriam-webster.com/dictionary/economy
*inter'view	'interview https://www.merriam-webster.com/dictionary/interview
*every'thing	'everything https://www.merriam-webster.com/dictionary/everything
*'control	con'trol https://www.merriam-webster.com/dictionary/control
*'developed	de'veloped https://www.merriam-webster.com/dictionary/developed
*scienti'fic, *problema'tic	scien'tific, proble'matic https://www.merriam-webster.com/dictionary/scientific https://www.merriam-webster.com/dictionary/problematic
*'prevent	pre'vent https://www.merriam-webster.com/dictionary/prevent
*opi'nion	o'pinion https://www.merriam-webster.com/dictionary/opinion
*stu'dent	'student https://www.merriam-webster.com/dictionary/student

*situation	situ'ation https://www.merriam-webster.com/dictionary/situation
*unfortu'nately	un'fortunately https://www.merriam-webster.com/dictionary/unfortunately
*el'derly	'elderly https://www.merriam-webster.com/dictionary/elderly
*'pursue	pur'sue https://www.merriam-webster.com/dictionary/pursue
*ade'quate	'adequate https://www.merriam-webster.com/dictionary/adequate
*inte'grate	'integrate https://www.merriam-webster.com/dictionary/integrate
*commen'tator	'commentator https://www.merriam-webster.com/dictionary/commentator
news'paper	'newspaper https://www.merriam-webster.com/dictionary/newspaper
Attention particulièrement à 'focus /fəʊkəs/ https://www.merriam-webster.com/dictionary/focus	

3.3.4. Grammaire/Syntaxe

Sur le plan grammatical, le jury invite les candidats à éviter toute confusion en ce qui concerne les pluriels irréguliers (woman/women, person/people) les quantifieurs (*much/many, all /every /every politicians*), *one of the character, la détermination (**The Great Britain/∅ UK/the Brexit/the Northern Ireland /they will have tough time/the woman's rights/but world doesn't end today /move up to North /the Scottish independence/read ∅ press*), l'accord des adjectifs (**a twenty dollars bill, *former seniors advisors*), les possessifs (**the Duke of Edinburghs awards*), les dénombrables / indénombrables (**informations, *a few information, *in chainmails*), les démonstratifs (*this ≠ these pupil/pupils*), la place de la proposition relative (**Rwanda joined the Commonwealth which used to be a French colony*), le choix du pronom relatif (**Obama which was*), les confusions entre adverbes et adjectifs : **a really surprise*.

Sur le plan syntaxique, les règles de base concernant l'ordre des mots dans les différents types de phrases et dans le discours rapporté sont malheureusement parfois non maîtrisés (**I don't know what is this tax, how to say?*). De même, les candidats doivent absolument faire preuve de maîtrise en ce qui concerne les temps et aspects des verbes : il convient de connaître les contextes d'emploi du present perfect et du prétérit, mais aussi du présent simple et du présent en *Be + Ving* (**people are trusting politicians*), de maîtriser l'accord sujet – verbe (**the reporter say that, *how the fight for disabled people's rights are....*) et l'emploi de will et would (**If I did it again I will...*).

3.3.5. Lexique

De nombreux candidats se sont exprimés dans un anglais riche, clair et précis.

Cependant, d'autres candidats ont du mal à nuancer leurs propos et ont recours à des stratégies peu satisfaisantes: la répétition d'adjectifs (*big*), l'utilisation abusive de *gap fillers* (*you know..., I mean..., like*), l'utilisation de calques lexicaux (**big title, they *deeply needed, *tend the ear, *the ancient colonies, *the pupils who have some difficulties *I propose in the second time, *I'm trying for the student to stress the right syllable, *it didn't very engage my students, *the article is extracted from, *it touches people, *at the service of the people, *ridiculised, *I'm looking for my words, *paradoxal*), les prépositions: **answer for inequality, *the opinion to the presentor, *so keen of*, à étoffer si nécessaire: **they don't feel in Europe (they don't feel as if they are part of Europe)*

Certains faux amis sont à éviter (proposer **proposes to do social care*, politiques **politics/*political men*, le président actuel *the *actual President...*)

Nous attirons l'attention sur des expressions utilisées de manière récurrente par les candidats et qui n'existent pas en anglais (*'according to me*) et sur le fait que *watch* et *look at* ne sont pas interchangeables.

Par ailleurs, la confusion entre les adjectifs en *-ing* et *-ed* (*interesting, interested*) est rédhibitoire. Enfin la connaissance des sigles (et acronymes) courants est essentielle, tout particulièrement lorsqu'ils diffèrent de l'acronyme français (ainsi par exemple : UE devient *EU* et QCM, *MCQ*).

La dernière partie de l'épreuve, qui invite les candidats à revenir sur leur dossier RAEP tout en s'exprimant en anglais, nécessite la maîtrise de quelques termes didactiques à réactualiser régulièrement (par exemple : *assessment, final task, objectives, special needs, written expression*, etc.) sans qu'il soit attendu des candidats une maîtrise d'un jargon didactique ou d'un vocabulaire très spécifique.

En conclusion, le jury a apprécié les prestations des candidats qui ont eu des qualités indéniables de communication, et ont pu se détacher de leurs notes en s'exprimant avec aisance dans une langue de qualité qu'ils auront à cœur de transmettre à leurs élèves.

Rapporteurs : Fiona DAVISON, Frédéric LEMAITRE, Alison BOUH MID et Helen DAVIES, avec les contributions du jury.